

DECISION DU PRESIDENT N°014

Objet : Demande de subvention pour la construction d'une crèche intercommunale de 21 places à La Bastide des Jourdans auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2024

Nous, Robert TCHOBDRENOVITCH, Président de la Communauté territoriale Sud Luberon,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-22, L. 5211-2 et L. 5211-9,
Vu la délibération n°2021-044 du Conseil Communautaire en date du 27 mai 2021 portant délégation de pouvoirs au Président de la communauté de communes pour la sollicitation de subventions,

Considérant le projet de LA CONSTRUCTION D'UNE CRECHE INTERCOMMUNALE DE 21 PLACES A LA BASTIDE DES JOURDANS AUPRES pour un montant de 1 825 643.34 €HT
Considérant que les crédits budgétaires pour à l'opération 1000 47 : CRECHE LA BASTIDE DES JOURDANS, en dépenses d'investissement,

DECIDE

Article 1 : De solliciter, pour la réalisation du projet : « Construction d'une crèche intercommunale à la Bastide des Jourdans », le concours financier de l'Etat, dans le cadre de l'appel à projets DETR à hauteur de 500 000,00 € soit 38,84 % du montant prévisionnel du projet.

Article 2 : De définir le plan de financement prévisionnel de la construction comme suivant :

Partenaires potentiels	Taux	Montant € HT	Observations
ETAT	38,84 %	500 000,00 €	(DETR – 50% plafonné 1 000 000 €)
REGION			
CAF	19,22%	247 500,00 €	
AUTO-FINANCEMENT	41,94 %	539 940,00 €	
TOTAL	100 %	1 287 440,18 €	

Article 3 : De dire que cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance

Article 4 : De préciser que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Article 5 : De charger le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à : Madame la Préfète de Vaucluse, Madame la Trésorière de PERTUIS.

Fait à LA TOUR D'AIGUES, le



Robert TCHOBDRENOVITCH
Président

Par délégation du Président,
Stéphane LUZET, Directeur Général des Services